

CARREFOUR BSG

Octobre 2022



M. Ahmed BERRADA

Directeur du CE-BSG
Adjoint au Directeur du Budget Chargé de la
Mise en Œuvre de la LOF

Mot du directeur

L'examen du rapport périodique soumis par le Maroc au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), réalisé en juin à Genève, a représenté un moment historique de bilan des avancées nationales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le Royaume a reçu les félicitations du comité pour nombre de mesures prises en faveur des droits des femmes, mais s'est également vu recommander d'accélérer la mise en œuvre de l'égalité dans tous les domaines.

Les réformes et les efforts menés en matière de mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) ont notamment été salués. Il est en effet indiscutable que la BSG fait aujourd'hui partie intégrante du processus de programmation budgétaire, et assure la prise en considération de la dimension genre et des objectifs de réduction des inégalités dans la planification et la budgétisation des politiques publiques. Dans le cadre des Projets de Performance (PdP) au titre de l'exercice budgétaire 2022, la quasi-totalité des départements ministériels présentent une stratégie sensible au genre et plus de la moitié des programmes budgétaires sont sensibles ou ciblés genre, un pourcentage qui augmente annuellement.

Dans ce contexte, la BSG s'inscrit clairement comme un outil efficace et indispensable à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'égalité femmes – hommes, et le Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG), appuyé par ses différents partenaires, n'a de cesse de poursuivre ses efforts pour renforcer la qualité, la pertinence et l'ancrage de cette démarche. Le CE-BSG implémente d'ailleurs des projets ambitieux dans ce sens dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie 2021-2025. Les efforts de formation des départements ministériels se poursuivent et un accompagnement au niveau territorial a été mené au titre de l'exercice budgétaire 2023, en ciblant trois départements ministériels, afin de mieux saisir les opportunités et contraintes de la BSG au niveau déconcentré et de sensibiliser les différents acteurs sur la BSG et les enjeux liés à l'égalité de genre dans leur secteur. Un travail d'expérimentation est enfin en cours afin de développer une méthodologie de marquage et de suivi des dépenses sensibles au genre. Cette méthode permettra de renforcer la transparence et la redevabilité des finances publiques en matière d'égalité.

SOMMAIRE

- 2 • Coopération et partenariat - Le mot du partenaire L'ONU Femmes
- 3 • Dispositif d'accompagnement pour le déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre au titre de l'exercice 2022
- 4 • ZOOM : Contribution du programme 702 « Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant, du jeune et des populations à besoins spécifiques » à la stratégie nationale de santé
- 5 • Mot de l'Association Marocaine de la Planification Familiale
- 6 • ZOOM – Les analyses genre sectorielles en cours
 - Une nouvelle Stratégie de communication pour le CE-BSG
- 7 • Bilan d'activités

Lexique

- AFD: Agence Française de Développement
- AGS : Analyse Genre Sectorielle
- AMPF : Association Marocaine de la Planification Familiale
- ANEF : Agence Nationale des Eaux et Forêts
- BSG : Budgétisation Sensible au Genre
- CE-BSG : Centre d'Excellence pour La Budgétisation Sensible au Genre
- CMB : Couverture Médicale de Base
- DAAG : Direction des Affaires Administratives et Générales
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- HCP : Haut-Commissariat au Plan
- ICRAM : Initiative Concertée pour le Renforcement des Acquis des Marocaines
- LOF : Loi Organique relative à la Loi de Finances
- MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
- PF : Planification Familiale
- PDP : Projet de Performance
- PGE : Plan Gouvernemental d'Egalité
- UE : Union Européenne



Mme. Leila Rhiwi

Représentante ONU Femmes au Maroc
©ONU Femmes/Jaad Abbou

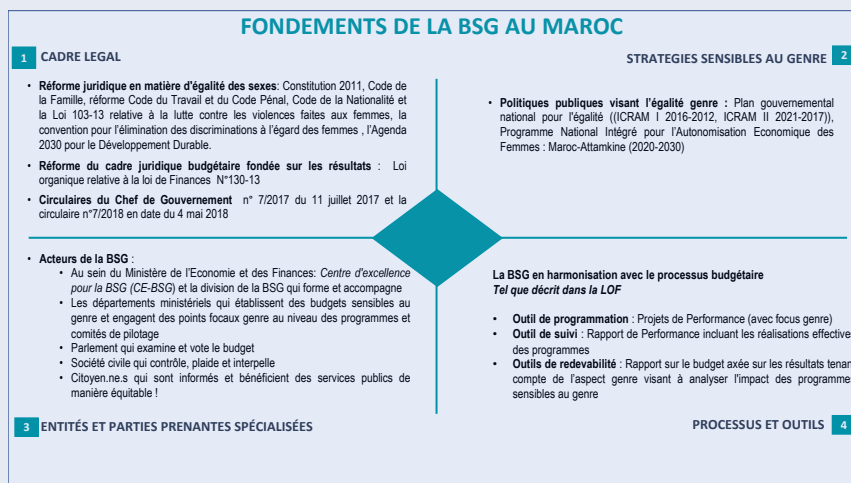
Après 20 ans d'appui à la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) au Maroc, cette démarche budgétaire s'impose aujourd'hui comme un élément clef du processus d'édification d'une économie inclusive et durable, et d'une société juste et égalitaire. Dans ce contexte, la BSG est perçue ainsi comme l'outil le plus efficace pour mettre en œuvre les objectifs et ambitions du Nouveau modèle de développement (NMD), et concrétiser la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

En effet, la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) est une approche stratégique qui vise à réduire les inégalités de genre à travers les processus de planification et de budgétisation. En introduisant les principes de l'égalité de genre et en permettant la traçabilité des budgets gouvernementaux, la BSG renforce les systèmes de planification et de budgétisation et leur efficacité. L'analyse de l'ONU Femmes de ses expériences d'appui à la BSG dans plus de 80 pays a démontré que cette approche permet aux gouvernements de mieux adapter les objectifs de leurs politiques en faveur de l'égalité avec des allocations budgétaires dédiées.

L'importance du financement des mesures et politiques publiques pour l'égalité entre hommes et femmes est dûment inscrite dans l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, sous l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». En effet, la cible 5.c.1 mesure la proportion de pays dotés de systèmes permettant un suivi transparent des ressources allouées à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Elle établit un lien entre obligations politiques et juridiques en matière d'égalité entre les sexes et les ressources allouées à leur mise en œuvre. En faisant un suivi précis des allocations de ressources publiques, et en rendant ces affectations publiques, le Maroc s'engage concrètement dans la réalisation des objectifs d'égalité.

Aujourd'hui, le Maroc est un pionnier dans le domaine de la planification et de la budgétisation sensible au genre. Le pays a fait preuve d'avancées significatives en matière de droits humains des femmes, a mis en œuvre des réformes institutionnelles et législatives, des politiques publiques, notamment le Plan Gouvernemental pour l'Égalité (ICRAM I 2012-2016, ICRAM II 2017-2021), le Programme National Intégré d'Autonomisation Economique des Femmes et des Filles, à l'horizon 2030, ainsi que des mesures adoptées visant à accroître la représentation administrative et politique des femmes. Toutefois, il reste encore un travail important à accomplir pour corriger les écarts significatifs qui subsistent, selon les données statistiques nationales publiées par le Haut-Commissariat au Plan. Le travail de fond engagé dans le cadre de la BSG à travers les analyses genre sectorielles, fondées sur des données solides et fiables, a permis de relever les enjeux genre sectoriels et proposer des recommandations pour mieux cibler les politiques publiques afin qu'elles apportent des réponses adaptées aux besoins différenciés des populations, particulièrement de celles et ceux qui sont en situation de vulnérabilité.

La BSG est une démarche ambitieuse mais « fastidieuse », une réforme de long terme qui implique un changement profond des mentalités et de la manière de concevoir, planifier et mettre en œuvre les politiques publiques. Son efficacité réelle reste tributaire de plusieurs éléments dont la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels et un effort intersectoriel continu, sans oublier la sensibilisation et l'implication du Parlement et de la société civile.



Dispositif d'accompagnement pour le déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre au titre de l'exercice 2022



Mme. Hajar BEN AMEUR

Cheffe de la Division de la Réforme Budgétaire,
Membre du CE-BSG, Ministère de l'Économie
et des Finances

L'année 2021 a été marquée par la réaffirmation de l'engagement du Royaume en faveur de la promotion de l'égalité du genre, comme marqueur considérable du développement. Cette réaffirmation a été matérialisée en particulier au niveau du Nouveau Modèle de Développement qui érige l'autonomisation des femmes et le renforcement de l'égalité de genre parmi ses axes prioritaires. Dans le même sillage, le programme du Gouvernement pour la période 2021-2026, ambitionne l'appui à l'activité économique des femmes et à leur autonomisation. Un impératif décliné au niveau du programme «Maroc-Attamkine» dont les axes stratégiques adressent les enjeux d'accès aux opportunités économiques, d'éducation et de formation ainsi que d'autonomisation économique des femmes et des filles.

Partant de ces récentes évolutions, le dispositif d'accompagnement pour le déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) au titre du Projet de Loi de Finances 2022, s'est adapté en vue de répondre de manière agile à ces enjeux en mettant en place les mécanismes nécessaires (1) au renforcement des capacités des gestionnaires au niveau des départements ministériels, (2) à l'appui rapproché pour assurer une programmation et une Budgétisation Sensible au Genre et (3) au suivi de la réalisation des engagements consentis dans la promotion de l'égalité du genre.

Ce dispositif d'accompagnement capitalise sur les avancées précédemment réalisées, et tient compte des enseignements tirés en vue de s'inscrire dans une logique d'amélioration et de perfectionnement continu. Ainsi, l'accompagnement est passé d'une approche générique adressant les grands enjeux genre au niveau de la programmation des départements ministériels à une approche plus approfondie structurée autour d'un examen pointu des principaux leviers contenus au niveau des programmes budgétaires, et ce, en mobilisant des outils et des grilles d'analyse quantitative et qualitative. L'articulation avec le contexte national de promotion de l'égalité du genre et les engagements pris par les différents départements ministériels représente le socle dudit dispositif.

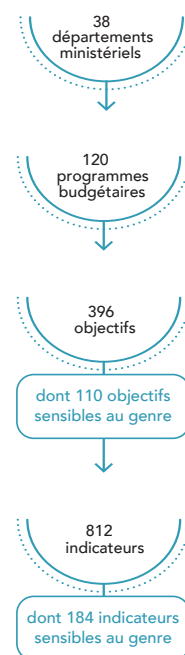
Principaux constats résultant du déploiement du dispositif d'accompagnement:

Suite au déploiement de ce dispositif, une analyse menée au niveau de 38 départements ministériels a permis de dresser les principaux constats suivants :

- Une volonté de mise en exergue des priorités stratégiques en matière d'égalité du genre.
- Une harmonisation graduelle des programmes supports pour y intégrer le prisme genre.
- Une reconfiguration de la sensibilité genre des programmes à travers une augmentation du nombre des programmes sensibles au genre (68 programmes en 2022 contre 64 en 2020).
- Une évolution positive de la prise en compte du genre dans les chaînes des résultats.
- Un niveau disparate dans l'atteinte des cibles sensibles au genre expliqué généralement par les répercussions de la pandémie de la COVID19.

Ainsi, le dispositif d'accompagnement se poursuivra en essayant de redoubler les efforts pour répondre à deux principaux enjeux à savoir : la recherche d'une efficacité de la dépense en prenant en considération les besoins différenciés entre les femmes et les hommes, et la redevabilité en matière d'égalité de genre.

Ces enjeux sont passibles d'être adressés grâce au renforcement de l'implication du Top management au niveau des départements ministériels, à un portage par l'ensemble des acteurs, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un mécanisme de concertation et de coordination intersectoriels pour la BSG.



Périmètre d'analyse

ZOOM : Contribution du programme 702 « Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant, du jeune et des populations à besoins spécifiques » à la stratégie nationale de santé



Dr Abdelhakim YAHYANE
Directeur de la Population, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Mot du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

La construction de « l'édifice LOF » et donc de la nouvelle gestion publique, fondée sur l'architecture du budget conçue en programmes, donne plus de vigueur à la notion de politique publique sur celle de département ministériel et surtout une concrétisation de la territorialisation de l'action de l'Etat. Il y a aussi à préciser une autre nouveauté. C'est l'action transversale qui met en cohérence les missions de plusieurs ministères comme l'exemple de la stratégie ICAM.

Le cas du Programme budgétaire 702 est encore plus édifiant. Intitulé « Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant, du jeune et des populations à besoins spécifiques », il comprend un ensemble de programmes de santé publique à vocation de prévention mais aussi de prise en charge et de réhabilitation. Sa particularité principale est son action sur la santé et le bien-être durant tout le cycle de vie.

L'impact de ses interventions, qui se font sur tout le cycle de vie ou continuum de soins, se mesure au-delà de plusieurs années d'action. Par exemple, l'intervention sur

le couple avant le mariage éviterait plusieurs handicaps, l'intervention sur les neuf mois de la grossesse contribuerait à la réduction de la mortalité et des morbidités maternelles et néonatales, la vaccination éviterait des maladies et des mortalités chez l'enfant et surtout préserverait le potentiel de santé pour l'accès à la scolarisation et l'université, les interventions de nutrition maintiendraient un bien-être à tous les âges...etc. pour ne citer que ces aspects.

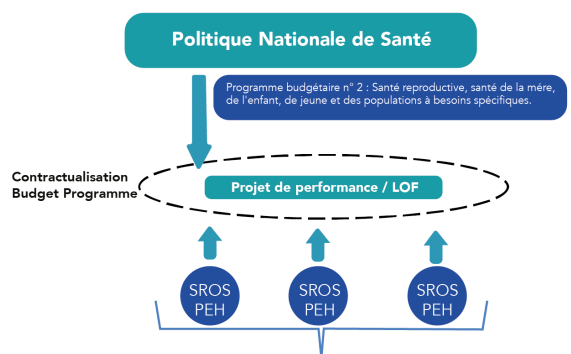
Le Programme budgétaire 702 permet ainsi la mise en œuvre d'une stratégie nationale de santé qui donne la priorité à la prévention, à la proximité et à la réduction des inégalités et elle contribue aux politiques publiques en faveur de la femme, de l'enfant, des jeunes et des sujets âgés.

Pour la mise en œuvre de ce programme, et à l'instar des autres programmes du ministère de la Santé et de la Protection Sociale, des contrats de performance tenant compte de l'aspect genre ont été signés entre le responsable du programme (RPROG) et les différents directeurs régionaux de la santé et ont porté sur la période 2021-2023. L'objectif de ces contrats de performance est d'instituer un outil de contrôle de gestion entre le RPROG et les directeurs régionaux afin d'améliorer la performance du programme budgétaire 702. A travers ce contrat de performance, les Directions régionales s'engagent à œuvrer pour la réalisation des objectifs concertés et la Direction de la population s'engage de son côté à mettre à la disposition des dites directions régionales les moyens budgétaires requis et à assurer l'accompagnement nécessaire.

L'impact des actions de ce programme sont à la hauteur des aspirations de la politique publique. Au-delà des indicateurs de produits qui lui assurent un pilotage et un suivi réguliers, ceux d'impacts lui permettent de s'identifier comme investisseur dans le « capital humain » source de création de valeur et par conséquent ce programme est un acteur principal dans le développement du pays.

En somme, le Programme budgétaire 702 est un ensemble d'actions intégrées dans la chaîne de résultats. Elles sont en harmonie avec les objectifs des politiques gouvernementales de réduction des inégalités. L'exemple du Programme National de Prise en charge des Femmes et des Enfants Victimes de Violence est très éloquent dans ce sens. D'abord, il contribue spécifiquement au plan gouvernemental de l'égalité. Ensuite, il permet de sauvegarder le « capital santé » des victimes par leur prise en charge médicale. Enfin, il participe à honorer les engagements internationaux du pays par rapport à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, en post crise COVID19, et avec les nouvelles perspectives du Nouveau Modèle de Développement adopté par notre pays, la réduction du gradient social des inégalités de santé devient un impératif. Pour cela, la vision du Programme budgétaire 702 s'inscrit volontairement dans une approche intersectorielle pour mettre en relief la nécessité d'interactions entre secteurs d'activité et ainsi mieux s'orienter vers une prise en compte des déterminants sociaux de la santé dans la territorialisation de l'action publique.



Territorialisation de l'action publique : d'une logique d'inputs à celle de résultat



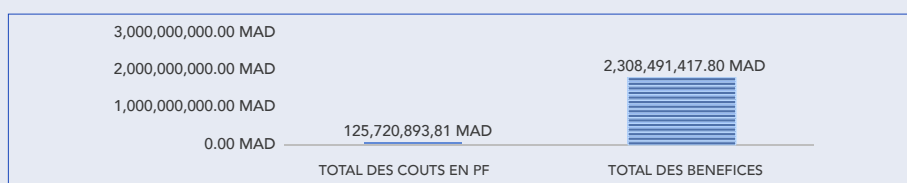
Pr. Abdellatif Maamri
Directeur Exécutif de l'AMPF

Mot de l'Association Marocaine de la Planification Familiale

Dans le cadre de sa mission de plaidoyer, et consciente de l'intérêt de la Budgétisation Sensible au Genre, l'Association Marocaine de la Planification Familiale (AMPF) a développé une étude sur le coût de la planification familiale dont les conclusions incitent les décideurs publics et les responsables de programmes à renforcer leur action en matière de Planification Familiale (PF).

1. LA RENTABILITE DU PROGRAMME DE LA PLANIFICATION FAMILIALE N'EST PLUS A DEMONTRER

Il y a lieu de positionner la PF comme prioritaire dans les choix des programmes.



En effet, le programme PF représente un investissement pouvant éviter des coûts économiques et sociaux que le gouvernement devrait allouer dans le processus de planification et de programmation budgétaire annuelle et pluriannuelle. Les décideurs publics devraient également prendre en considération le ratio de rentabilité de la PF révélé dans l'étude récente réalisée qui est de 18 \$ économisés (sur d'autres services publics et/ou secteurs sociaux et économiques) pour 1\$ d'investissement.

Ratio coût-bénéfice de la PF au Maroc :

18

Ce chiffre représente le ratio mesurant le niveau de rentabilité du programme de la PF au Maroc, après le recensement des coûts engagés à l'occasion de l'investissement (rapport entre les avantages / coûts évités et l'investissement en PF).

1 Dollar investi en PF fait gagner au pays 18 Dollars.

2. LE PROGRAMME DE LA PLANIFICATION FAMILIALE COMME DETERMINANT ET STIMULATEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La sensibilisation des populations, surtout les populations en âge de procréer, permettra de consolider les acquis et les avancées démographiques, sociales et économiques. Il est admis que le Maroc a généré des bénéfices de la mise en application des règles de planification familiale depuis l'indépendance, qui lui ont permis d'avoir un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de 2,19 et des résultats démographiques et sociaux très convaincants. Le programme PF lui a permis d'enregistrer un niveau de remplacement de la population rapprochant son profilage démographique à celui des pays d'Europe. Ce programme a eu de véritables effets sur les niveaux de prise en charge de la scolarité, de la santé et de l'emploi.

3. LA REFORME DU SYSTEME NATIONAL DE SANTE, UNE AUTRE OPPORTUNITE POUR RENFORCER LE PROGRAMME DE PLANIFICATION FAMILIALE

La réforme du système national de santé contribuera grandement à la décentralisation du programme de la PF, et à répondre aux besoins non-satisfaits au niveau local et des disparités régionales dans le pays. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les exigences d'organisation sanitaire, de qualification des personnels d'animation, et de professionnalisation du counseling dans les unités sanitaires. Dans cette perspective, l'allocation des ressources aux unités de santé territoriales, l'affectation du personnel spécialisé en PF et l'approvisionnement en médicaments devront prendre en compte les variations des coûts directs et indirects qu'engendreront les disparités spatiales.

4. LA COUVERTURE MEDICALE DE BASE (CMB), COMME FENETRE D'OPPORTUNITE POUR UN FINANCEMENT DURABLE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Il est opportun d'intégrer la Planification Familiale (PF) dans la réforme de la couverture médicale de base (CMB) à généraliser en 2023, en tant qu'un besoin sanitaire essentiel à financer, afin d'assurer une priorisation et systématisation de prise en charge. Ceci requiert de développer des mécanismes de prise en charge adaptés sur la base d'un inventaire des besoins du pays en terme de PF. Dans ce sens, il y a lieu de repenser le système de financement du programme PF pour qu'il soit soutenable, rentable et pérenne en s'appuyant sur les fonds alloués à la réforme de la couverture médicale.

En guise de conclusion, l'AMPF met en avant quatre idées maîtresses pour une mobilisation du financement et une application élargie du programme de planification au Maroc :

- La mobilisation des ressources et des capacités de gestion de la PF passerait indubitablement par une responsabilité collective des acteurs impliqués en matière de la PF ;
- L'adaptation du financement aux besoins et aux spécificités du territoire ;
- L'exploration des mécanismes de financement innovants du programme de la planification familiale ;
- Le développement de stations de dialogue politique pour une évaluation collective du programme.

Le diagnostic genre du secteur forestier en cours

Au Maroc, les femmes constituent une proportion non négligeable de la population active dans l'agroforesterie, la gestion des bassins versants, l'amélioration des arbres, ainsi que dans la protection et la conservation des forêts. Cependant, leurs rôles, les enjeux genre du secteur ne sont pas pleinement reconnus et les politiques publiques du secteur ne répondent pas à leurs besoins spécifiques.

Dans ce sens, l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ex-Département des Eaux et Forêts), avec l'appui technique du CE-BSG et d'ONU Femmes, et l'expertise de CIFOR (Centre de recherche forestière internationale), a lancé un diagnostic sur les enjeux genre dans le secteur forestier au Maroc. Cette étude permettra d'identifier et de comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes qui persistent dans le secteur forestier, d'en connaître les causes et leurs impacts sur les droits fondamentaux des femmes et des hommes et la manière dont elles sont impactées par les politiques et programmes du département. Sur la base de ces constats, des recommandations stratégiques, programmatiques et opérationnelles seront développées afin de renforcer l'intégration du genre dans l'action de l'agence.



Après un lancement en mars, une première mission exploratoire a été organisée à la fin du mois de mai 2022 dans les trois régions pilotes ciblées par l'étude (l'Oriental, le Moyen-Atlas et le Souss-Massa). Des focus groupes, ainsi qu'une enquête ménage auprès des communautés forestières ont été organisés et un questionnaire interne en ligne sur l'institutionnalisation de l'égalité au sein de département a été diffusé.

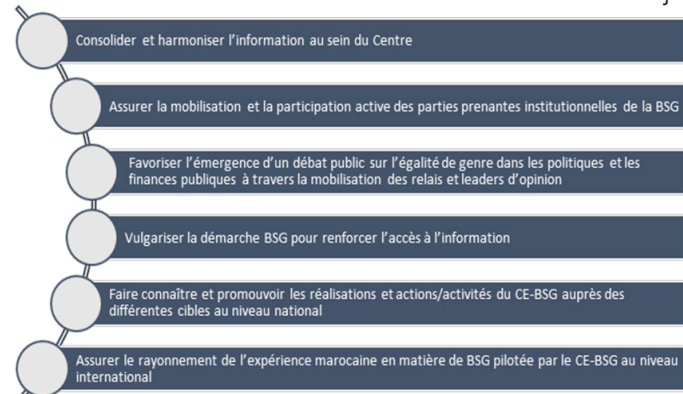
Lancement du diagnostic genre du système fiscal et douanier

L'élaboration et la mise en œuvre de la politique fiscale et douanière implique des enjeux genre fondamentaux, faisant jusqu'à présent l'objet de peu d'analyses au Maroc et dans le monde. Le diagnostic genre du secteur fiscal et douanier marocain, lancé en juillet 2022 avec l'appui de l'ONU Femmes et en collaboration avec la Direction des Affaires Administrative et Générales, la Direction Générale des Impôts et l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects, est ainsi une démarche novatrice qui permettra d'identifier les biais existants et d'apporter des recommandations concrètes pour y répondre.

Une nouvelle Stratégie de communication pour le CE-BSG

Afin d'accompagner la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie 2021-2025, le CE-BSG a élaboré en partenariat avec l'ONU Femmes une stratégie de communication réalisée sur la base d'un état des lieux de la communication du CE-BSG et d'une analyse des besoins des cibles clés.

La stratégie de communication visera à améliorer la communication interne et externe du CE-BSG auprès de ses différentes cibles institutionnelles, cibles relais et partenaires financiers et techniques, et à renforcer son rayonnement à l'échelle internationale. Elle ciblera l'atteinte des objectifs de communication suivants :



Sur cette base, une feuille de route a été développée, intégrant une série d'actions innovantes telles que l'outillage des points focaux genre des départements en matériel de communication sur la BSG, la mise en œuvre de sessions de sensibilisation à destination du Parlement, de la société civile et des universités, la mise en œuvre d'une caravane d'information auprès des services déconcentrés ou encore la production de contenus digitaux vulgarisés. La feuille de route intègre également des indicateurs de suivi et d'évaluation de l'impact des actions prévues, les modalités de leur réalisation, les supports de communication à développer et les différentes parties responsables.

Animation des sessions de formation sur la Budgétisation sensible au genre

En 2021 et 2022, malgré un contexte encore marqué par l'impact de la crise sanitaire, des cycles génériques et spécifiques sur la BSG ont été menés en partenariat avec l'ONU Femmes au profit de représentant.e.s des Départements Ministériels, des Divisions sectorielles de la Direction du Budget, et de l'Inspection Générale des Finances. Au total, 175 fonctionnaires (42 hommes et 112 femmes) ont été formé.e.s.

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic genre du secteur forestier, un séminaire à destination des membres du comité de suivi genre de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, nommé.e.s au niveau central et régional, a été organisé le 18, 19 mai 2022, afin de renforcer leurs capacités sur les concepts et l'approche BSG.

Enfin, un atelier de formation a été organisé du 30 Mai au 02 Juin 2022 à Rabat, en partenariat avec ONU Femmes et l'Institut des Finances, au profit de 13 responsables du Ministère des Finances de la République Islamique de Mauritanie, afin de les outiller en connaissances, instruments, supports et pratiques permettant l'intégration de la BSG dans le processus budgétaire.



Participation du CE-BSG aux événements internationaux

- **Conférence Régionale des Parlementaires organisée à Tunis du 30 Au 31 Mars 2022**

Le CE-BSG a participé à la conférence régionale des parlementaires sur le thème « le budget et l'investissement dans la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive » en Tunisie, organisée par le Bureau régional de la Fédération internationale pour la planification familiale « L'IPPF-Région du monde arabe » en partenariat avec le Forum des parlementaires arabes et le Fonds des Nations unies pour la population.

- **Webinaire « Soutenir la Budgétisation et la planification sensibles au genre pour les politiques agricoles et de changement climatique »**

Le CE-BSG a été présenté par son directeur M. Berrada au webinaire intitulé «Soutenir la budgétisation et la planification sensibles au genre pour les politiques agricoles et de changement climatique» organisé le 5 mai 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en collaboration avec le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (ITCILO) et en partenariat avec l'Institut International du Développement Durable (IISD), OXFAM et Femmes Droit et Développement en Afrique (FeDDAF).

- **82ème Session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à Genève du 21 au 22 juin 2022**

M. Ahmed BERRADA, Directeur du CE-BSG, a fait partie de la délégation officielle du Maroc, de l'Examen Périodique relatif à la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) lors de la 82ème session du comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tenue à Genève, du 21 au 22 juin 2022.

Bilan Annuel de déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre 2022

Afin d'établir le bilan annuel du déploiement de la BSG, un séminaire sur l'état d'avancement du chantier de mise en œuvre de la BSG au Maroc a été organisé le 01 juillet 2022 à Rabat, avec la participation d'une soixantaine de représentants des départements ministériels, et des partenaires techniques et financiers (ONU Femmes, Agence Française de Développement et Union européenne).





Directeur de publication :

Ahmed Berrada, Directeur National du CE-BSG, Ministère de l'Economie et des Finances

Responsables de rédaction :

Houda Gmira, Membre du CE-BSG, Ministère de l'Economie et des Finances

Sacha Belle-Clot, Assistante de Programme, ONU Femmes

Comité de rédaction :

Ben-Nasar Boularbah, Chef de la Division BSG, Ministère de l'Economie et des Finances

Hajar Ben Ameer Membre du CE-BSG, Cheffe de division, Ministère de l'Economie et des Finances

Aziza Tazi, Membre du CE-BSG, Cheffe de division, Ministère de l'Economie et des Finances

Oussama Gidar, Membre du CE-BSG, Chef de service, Ministère de l'Economie et des Finances

Imane Lakchiri, Membre du CE-BSG, Cheffe de service, Ministère de l'Economie et des Finances

Hanane Larroumy, Membre du CE-BSG, Cheffe de service, Ministère de l'Economie et des Finances

Zineb Bouba, Membre du CE-BSG, Cheffe de service, Ministère de l'Economie et des Finances

Yassine El Aasri, Membre du CE-BSG, Chef de service, Ministère de l'Economie et des Finances

Sofie Lambert, Analyste de Programme, ONU Femmes

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité du CE-BSG et d'ONU Femmes et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement.